



Pommier / Poirier

N°19
06/08/2020



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N° 19
du 06/08/20 »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Maladies de conservation** : le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération s'achève. En secteur précoce, une ébauche de troisième vol pourrait démarrer à partir de mi-août.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions de la troisième génération s'achève et un quatrième vol a débuté.
- **Acariens rouges** : à surveiller.
- **Résistances aux produits de protection des plantes** : en cas de suspicions de résistances concernant le carpocapse des pommes, contactez-nous (analyses gratuites en laboratoire possibles).

• Maladies de conservation

Les maladies de conservation sont dues à plusieurs champignons (Cf. BSV n°18 du 23 juillet 2020).

Evaluation du risque

En pré-récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la durée de récolte et/ou du nombre de passages et de la durée de stockage prévue.

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

Le risque tavelure doit également être pris en compte dans les parcelles où des taches sont observées.

Mesures prophylactiques : éliminer les chancres sur bois lors des opérations de taille ainsi que les fruits momifiés. Ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol. Lors de la récolte, éviter les chocs sur les fruits et, si possible, la cueillette sous la pluie. Stocker les palox sur terrain sec.

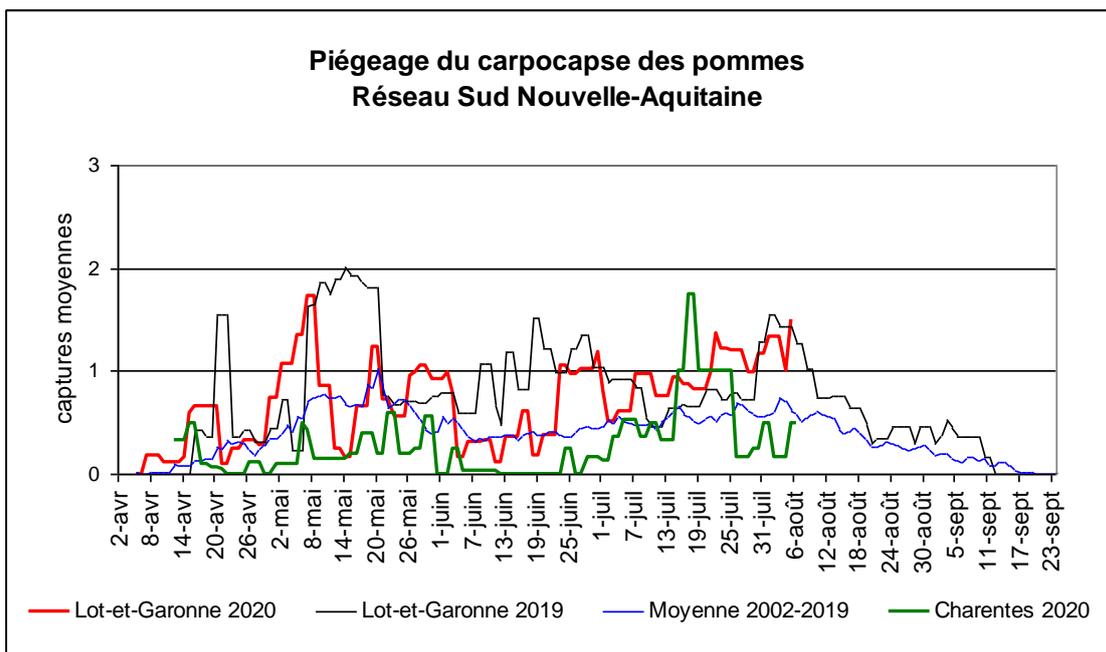
• Feu bactérien

Des contrôles visuels sont à maintenir pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont soutenues.



En parcelle à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts progresse. La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes pièges se poursuit.



Larve de carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 98 % du potentiel de pontes et près de 80 % du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés en secteur précoce.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, en secteur précoce, les dernières pontes de la seconde génération pourraient s'effectuer jusqu'aux 20-22 août et les éclosions jusqu'aux 3-5 septembre. Ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne et Charentes).

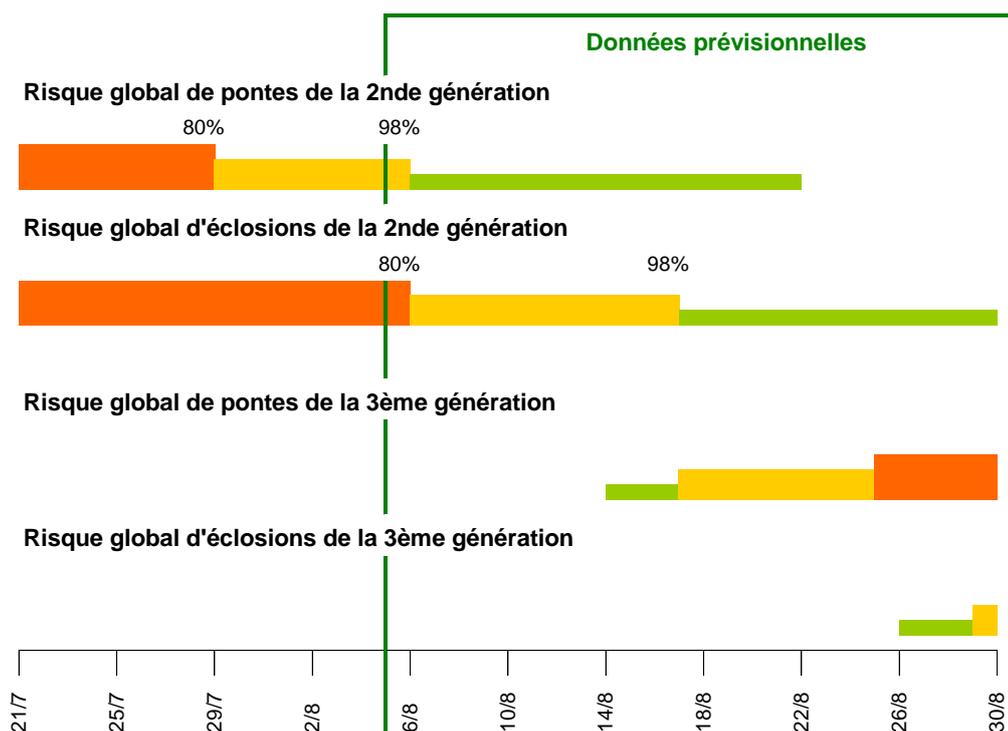
En secteur précoce, un troisième vol partiel (20 à 35 % d'un vol) pourrait débuter à partir de mi-août avec les premiers dégâts possibles à partir des 29-31 août. En secteurs plus tardifs (Charentes), il ne devrait s'agir que d'une ébauche de vol qui pourrait débuter à partir du 29 août.

Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération se termine. Le risque s'achève pour les parcelles à populations moyennes à faibles. Pour les parcelles à forte population (plus de 3 pour mille de fruits attaqués en fin de première génération), le risque concernant les éclosions devrait durer jusqu'à début septembre.

Vis-à-vis de la troisième génération, le risque sera présent en secteur précoce tout particulièrement dans les parcelles avec dégâts.

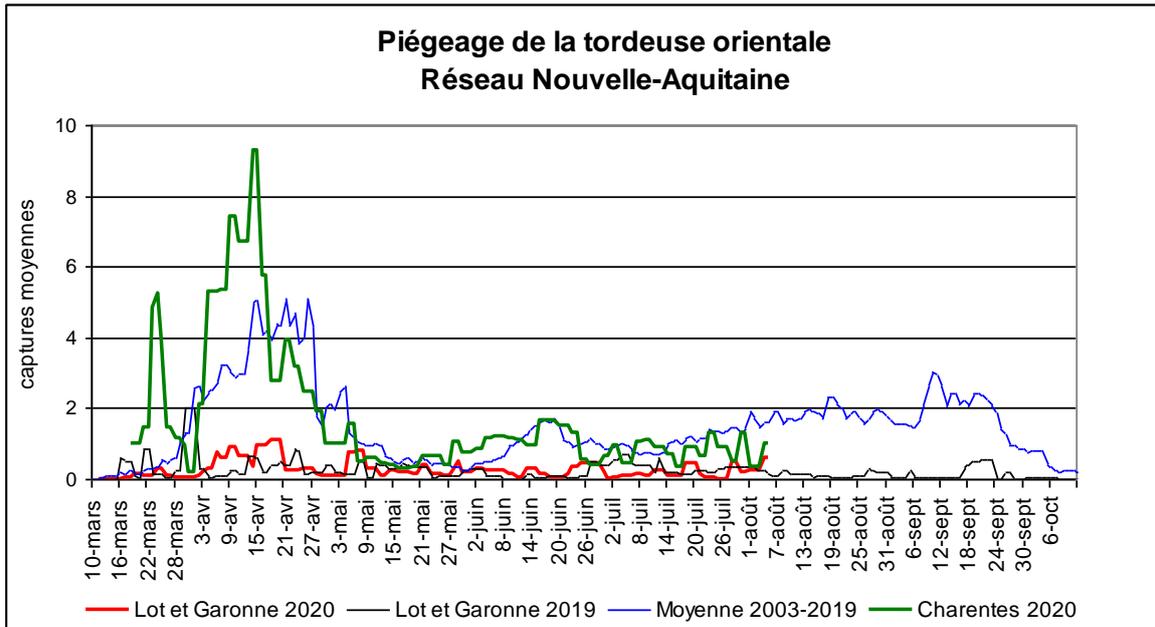
Données de modélisation Carpocapse des pommes



Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-465 du 17/07/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les captures restent faibles.

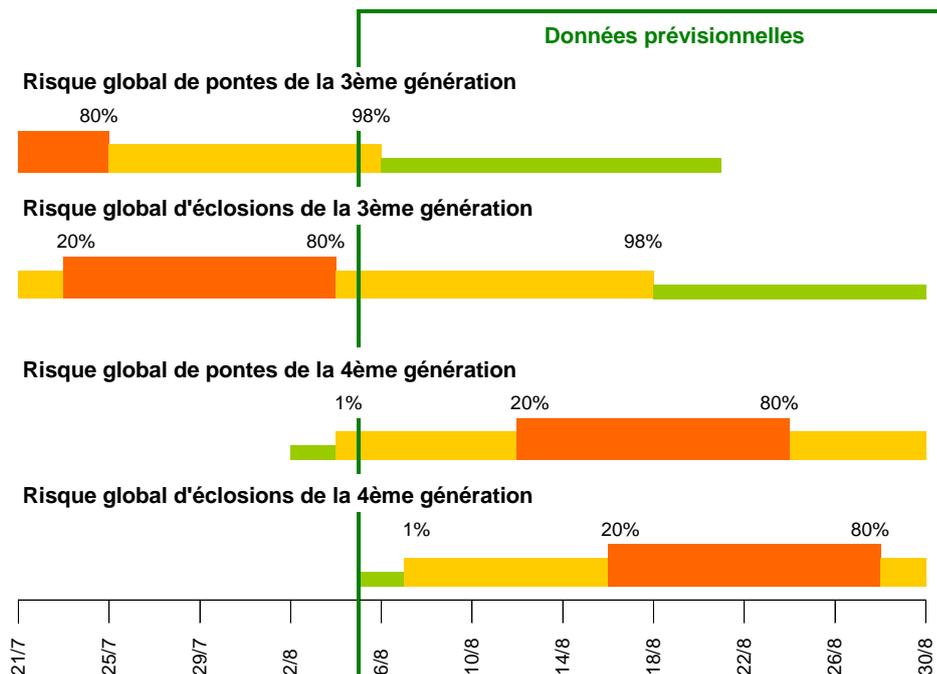


Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 98 % du potentiel de pontes et 85 % du potentiel d’éclosions de la troisième génération auraient été réalisés.

D’après le modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, en secteur précoce, un quatrième vol a démarré aux environs du 31 juillet et à ce jour, près de 4 % du potentiel de pontes et 1 % du potentiel d’éclosions de la quatrième génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, les pontes pourraient s’intensifier à partir du 11-13 août et rester soutenues jusqu’au 23-25 août. Les éclosions, quant à elles, pourraient s’intensifier à partir du 15-17 août et rester soutenues jusqu’au 27-29 août. Un cinquième vol partiel pourrait démarrer à partir de début septembre.

Pour les secteurs plus tardifs (Charentes), le quatrième vol pourrait démarrer aux environs du 10 août. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, les pontes pourraient être soutenues du 25 août au 5 septembre et les éclosions du 29 août au 10 septembre.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

A cette période de l'année, on assiste à un chevauchement des générations qui rend le risque quasi continu.

Le risque est présent particulièrement dans les situations avec présence de dégâts liés aux générations précédentes. Des observations régulières doivent être réalisées notamment dans les parcelles à récolte tardive.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-465 du 17/07/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles pour *Capua* et restent soutenues pour *Pandemis* sur le secteur des Charentes.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Seuil indicatif de risque à partir des dégâts observés : 5 % d'organes attaqués.

Les dégâts se localisent au point de contact entre fruits, entre feuilles et fruits ou au niveau de la cuvette pédonculaire. Sur les parcelles du réseau d'observation, peu de dégâts sont observés.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

• Puceron lanigère

Sur la majorité des parcelles, peu de foyers sont actuellement observés. En parcelle à forte pression, la régulation des populations par l'auxiliaire *Aphelinus mali* est en cours.

Seuil indicatif de risque : 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

Mesures prophylactiques : sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

• Punaises phytophages

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, quelques captures de larves et d'adultes sont enregistrées.

En parcelles, quelques larves et adultes d'autres punaises phytophages telles que *Palomena prasina* sont observées.

Il n'a pas été noté ou signalé de dégâts récents.



Larves et œufs vides d'*Halyomorpha*
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes), il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts est observée à l'extrémité des pousses sur quelques parcelles. Les auxiliaires sont également présents.

Ces pucerons ont peu d'incidence, sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse.

Le nombre de pousses présentant des dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) reste stable.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte, mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Psylle du poirier**

En parcelles de référence, les populations sont faibles.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable. La suppression des gourmands en situation poussante peut être envisagée pour diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

- **Tigre du poirier**

Des dégâts de tigre du poirier sont actuellement visibles sur certaines parcelles de pommiers conduites en agriculture biologique.

- **Folletage**

Quelques symptômes de folletage (dessèchement du feuillage) sont observés en parcelle de poiriers notamment sur la variété Conférence qui est particulièrement sensible.

Ce phénomène lié aux fortes températures associées à une très faible hygrométrie peut être accentué par la présence d'acariens et/ou de phytoptes libres. L'irrigation en début de journée (à éviter sur frondaison dans les zones sujettes au feu bactérien) permet de limiter le phénomène.



Folletage

(Crédit Photo : E .Marchesan – FDGDON 47)

- **Acariens**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles. La présence d'acariens prédateurs est régulièrement observée.

Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes peuvent être favorables aux remontées des populations d'acariens.

Les parcelles sont à surveiller.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30 % de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

- **Metcalfa pruinosa**

En parcelles de référence, on observe la présence de *Metcalfa* aux stades larves âgées et adultes.

Les populations sont importantes sur certaines parcelles avec présence sur pousses et sur fruits notamment au niveau du pédoncule avec développement de miellat. Parfois, on note également la présence de *Metcalfa* sur des pousses déjà colonisées par le puceron lanigère.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* se développe. On observe la présence de larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et cocon).

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier dans les cas de fortes infestations.



Metcalfa sur pousse

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Metcalfa sur pédoncule

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Larve de Metcalfa parasitée (cocon)

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

- **Cicadelles**

La présence de cicadelles blanches et de cicadelles vertes est notée sur certaines parcelles.

- **Zeuzère**

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. La période à risque d'éclosions est en cours.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte, mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres (en détruisant l'axe) et sur-greffages.

Cette période de temps sec est propice pour repérer les amas de « sciure » à l'entrée des galeries créées par les larves.

- **Auxiliaires**

Nous observons régulièrement la présence d'auxiliaires : syrphes, coccinelles, chrysopes, punaises prédatrices, larves de cécidomyies prédatrices...



Punaise *Heterotoma* sp

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Punaise *Orius* sp

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Larve de coccinelle

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

- **Coups de soleil**

Des coups de soleil sur fruits sont observés suite aux températures caniculaires.

• Etat sanitaire à la récolte

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1 000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des parasites : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

• Résistances aux produits de protection des plantes

Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :

- **Cydia pomonella** (carpocapse des pommes) - **Carpovirusine** / 
- **Chlorantraniliprole / Emamectine / Spinosad**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse gratuite en laboratoire** :

e-mail : chloe.lemoing@fredon-na.fr ou **tél.** : 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires).
- Utiliser une **dose adaptée**.
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible).
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre).
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".